

OPCVM & fonds d'investissement Présentation de la Base GECO

## Base GECO : l'outil qui recense les produits d'épargne et les sociétés de gestion agréés.

Publié le 3 mai 2013

La base GECO est une base de données qui permet de s'informer sur les produits d'épargne et les sociétés de gestion agréés et les conseillers en investissements financiers. L'AMF y publie, notamment, des statistiques mensuelles, la liste des sociétés de gestion en activité, celle des conseillers en investissements financiers (CIF) ainsi que la liste des produits autorisés à la commercialisation en France, etc.

### Les produits d'épargne

La base GECO fournit les principales caractéristiques de chaque produit : société de gestion à l'origine du produit, classification, date d'agrément, etc.

Les documents relatifs aux fonds sont également mis à disposition, ainsi que les valeurs liquidatives (avec un historique de 6 mois glissant). Un graphique est disponible afin de visualiser l'évolution de la valeur liquidative (VL) du fonds.

Une recherche est possible sur plusieurs caractéristiques pour les fonds grands publics. Les informations sur les fonds dédiés ne sont pas publiées sur GECO.

### Les sociétés de gestion

Les programmes d'activités : le détail du programme d'activité en vigueur pour la société sélectionnée est disponible. Il est possible de connaître les activités pour lesquelles la société a reçu un agrément de l'AMF et les instruments qu'elle est autorisée à traiter.

Les principales informations sur chaque société de gestion agréée sont disponibles : date et numéro d'agrément, fonds sous gestion, etc. L'historique de la dénomination de la société est proposé et est intégré dans la recherche (l'ancien nom renvoie vers le nouveau).

### Les listes d'informations

Plusieurs rapports de synthèse sont disponibles sous GECO :

- **les statistiques mensuelles**

Il s'agit d'un état agréant les encours par classification et par type de produit.

Il est édité mensuellement et un historique est accessible.

- **la liste des sociétés de gestion en activité**

Il s'agit d'un état reprenant les sociétés de gestion françaises agréées et ayant une autorisation d'exercée en cours de validité (hors procédure de retrait).

- **la liste des produits autorisés à la commercialisation en France**

Il s'agit de la liste des fonds européens et étrangers, agréés par l'autorité de leur pays d'origine, et qui sont autorisés à la commercialisation sur le territoire français.

### En savoir plus

- [Accès à la base GECO des produits d'épargne et des sociétés de gestion](#)
- [Guide utilisateur de la base GECO](#)

[Haut de page](#)